

Quand Genève projetait de pomper de l'eau potable dans l'Allemagne

À la fin du XIX^e siècle, la cité de Calvin recherche de l'eau. Son choix s'est porté vers une source d'une pureté incroyable située à Thoiry. Mais le projet n'a jamais abouti. Explication.

La question de l'alimentation en eau de Genève se posait déjà à la fin du XIX^e siècle. Si bien que la Ville avait initié une étude, confiée à plusieurs experts, sur les eaux de sources d'Allemagne, à Thoiry, « d'une abondance et d'une pureté exceptionnelle ».

En 1883, l'étude livrait ses conclusions, s'agissant de conduire ces eaux, préalablement captées, au moyen d'une canalisation sous pression, dans un vaste réservoir à construire, à proximité de Genève.

La société propriétaire des sources de Thoiry serait chargée du travail et livrerait l'eau rendue dans le réservoir de la ville. Dans le voisinage immédiat de cette source et des ruines d'un ancien château, au-dessous du chemin de l'Etraz, se situe un pré d'environ 10500m², présentant une pente assez rapide vers l'Allemagne.

Parmi les meilleures eaux potables

Après prélèvements, l'eau satisfaisait totalement les critères de qualité de l'époque : remarquable par sa fraîcheur, avec une température à peu près constante toute l'année, soit de 9 degrés. Un avantage par rapport à l'eau du Rhône, sujette à des variations considérables de plus 15 degrés (de juin à octo-



Les recherches en eau potable se poursuivent toujours dans le Pays de Gex, afin d'assurer l'alimentation d'une population en croissance. GERARD DOUS

bre) avec un maximum de 18 degrés en août, qui rendait l'eau imbuvable.

Les eaux de Thoiry étaient indemnes d'acide nitrique et très faible en quantité d'acide sulfurique.

Leur pureté physiologique est attestée, soit par des observations microscopiques, soit par le témoignage des habitants : « On peut dire que l'eau de Thoiry, présente à un très haut degré, les qualités requises pour la classer parmi les meilleures eaux potables », souligne l'expert genevois Veyrassat.

En 1882, le débit était de 15 480 litres/minute et de

12380 en mars 1883. L'expert retenait qu'on peut le chiffrer à 15000 litres comme le débit normal des sources. Un chiffre suffisant pour alimenter la cité de Calvin. Elle consommait 7 millions de m³ par an.

Les travaux résidaient dans l'établissement d'une conduite en fonte sous pression : 6115 mètres sur territoire français et 7510 sur territoire suisse, dépendant de l'emplacement choisi pour le grand réservoir prévu. Trois emplacements étaient envisagés au Grand-Saconnex.

Une convention du 22 octobre 1882 avait même été signée

entre le Conseil municipal de Thoiry et la Société des eaux, afin d'accorder le passage des conduites dans les chemins communaux.

On rappelle que depuis 1870, Dardagny alimentait fontaines publiques et privées avec une source située à Saint-Jean-de-Gonville. Mais le projet de captation des eaux de Thoiry n'a jamais abouti et, aujourd'hui Genève tire 90 % de son eau potable du Léman et 10 % des nappes phréatiques.

En 2017, 58 millions de m³ d'eau potable ont été distribués sur le canton.

Gérard DOUS

Une affaire rentable

Avec le réservoir placé à Pommier, le devis s'établissait à 1,540 million de francs suisses avec le réservoir au Jonc.

Le volume d'eau total amené en un an au réservoir était estimé à 7,8 millions de mètres cubes, au prix de 0,0139 franc le m³ très inférieur à celui relevé dans la plupart des villes équipées d'une distribution d'eaux de sources amenées par gravitation.

En admettant que l'eau soit vendue à la ville de Genève, à raison de deux centimes par mètre cube, le bénéfice annuel pour la société serait de 48000 francs, somme qui représente un peu plus de 2,5 % du capital.

Risques de guerre ?

La crainte des promoteurs venait d'un risque de guerre entre Suisse et France, interrompant le service des eaux de Genève.

On objecte qu'une guerre avec la France était improbable sous le régime républicain. Un courant d'idées et d'intérêts tendait à resserrer toujours plus les liens entre Suisses et Français, surtout dans les zones frontalières.